

# **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 7 JUILLET 2023**

**Date de convocation : 3 juillet 2023**

**Date d'affichage : 3 juillet 2023**

L'an deux mil vingt-trois et le sept juillet à 18 heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint Michel sur Savasse, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

**Présents** : Pierre COLOMB - Carole MOTTUEL - Sébastien RUAZ - Jérôme MALORON - Frédéric BERNE - Ghislaine BARTHELON - Sébastien CARMET - Jérôme GUILLOUD - Pierre FERRIER - Audrey MORGANTINI - Virginie TARDY - Anne-Lise CALABRIN

**Absents, excusés** : Séverine CAPOGNA - Annabelle MORILLAS

**Procuration** : Séverine CAPOGNA à Anne-Lise CALABRIN

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

## **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 6 Juin 2023
- Don en faveur de la commune de Sédéron suite aux inondations du 4 juin 2023
- Présentation du rapport d'activité 2022 du SDED
- Présentation du rapport d'activité 2022 de Valence Romans Agglo
- Questions diverses

## **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2023**

Lecture est faite par le Maire

Concernant les précédents points à l'ordre du jour :

- Les contrats pour les deux jeunes saisonniers de cet été ont été signés. Gwen ROSTAING a commencé le 3 juillet tandis que Alban MESTRE-FAYOLLE arrive le 17 juillet
- L'avenant à la convention de co-maîtrise d'ouvrage a été signé. Le supplément de 3 715,17 € est en cours de versement par le Département. Une décision modificative a été nécessaire (faite par le Maire) car le montant finalement versé (3 715,17 €) est plus élevé de 475,17 € que le montant initialement prévu au budget (3 240 €).
- Les nouveaux tarifs du columbarium sont désormais applicables (affichage en mairie et sur le site internet de la commune)

Approuvé à l'unanimité

## **DON EN FAVEUR DE LA COMMUNE DE SEDERON SUITE AUX INONDATIONS DU 4 JUIN 2023**

Lors des orages du 4 juin 2023, la commune de Séderon dans le sud de la Drôme a subi d'importants dégâts suite à des inondations. L'AMF propose aux communes drômoises de faire un don pour cette commune sinistrée.

Pour rappel, lors du dernier appel aux dons (dans le cadre du séisme en Syrie/Turquie), la commune avait versée la somme de 250 €. Le Maire propose de verser un don de 100 € ou de 150 € à l'association Ambre Solutions, mandatée par l'Association des maires de la Drôme.

A la majorité, il est décidé de faire un don de 100 € (une voix en faveur d'un don de 150 €) à l'association Ambre Solutions pour venir en aide à la commune sinistrée de Séderon.

Voté à la majorité (1 voix contre, 12 voix pour)

## **PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2022 DU SDED**

Le rapport d'activité 2022 du SDED fait l'objet d'une présentation en conseil municipal et d'une « prise d'acte ».

- 363 communes adhèrent au SDED en 2023
- La Présidente du SDED est Nathalie NIESON, également Maire de Bourg-de-Péage. Le Conseil syndical est composé de 108 élus représentant les communes drômoises et 45 agents travaillent au sein du SDED.
- En 2022, le chiffre d'affaires du SDED était de 143 millions d'euros
- 745 dossiers de travaux ont été traités en 2022 (pour du raccordement ou du renforcement de réseau)
- 131 bornes de recharge pour les véhicules électriques (mises en place par le SDED) sont comptabilisées fin 2022.



### ELECTRICITÉ

- Chiffre d'affaires : 143 M€
- Patrimoine : 1 143 M€ (Valeur brute d'actifs)
- 318 506 postes de livraison
- 8 687 postes de transformation
- 17 305 km de lignes électriques
- 3 262 GWh consommés



### GAZ NATUREL (tous contrats)

- Chiffre d'affaires : 27,4 M€
- Patrimoine : 188 M€ (Valeur brute d'actifs)
- 82 069 clients
- 1 778 km de canalisations
- 2 253 GWh consommés

# 745 DOSSIERS DE TRAVAUX

## 360 EN ÉLECTRIFICATION RURALE

- 162 raccordements - 5 782 849 € TTC
- 113 renforcements - 8 885 726 € TTC
- 45 dessertes intérieures - 1 943 298 € TTC
- 40 branchements collectifs - 889 995 TTC

➤ 17 501 867 € TTC

## 76 EN EFFACEMENT

- 14 programmes Enedis (Article 8) - 1 783 263 € TTC
- 24 programmes Face C + SDED - 3 128 125 € TTC
- 38 Telecom - 1 801 529 € TTC

➤ 6 712 917 € TTC

## 204 EN ÉCLAIRAGE PUBLIC

➤ 2 238 069 € TTC

## 105 EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

➤ 816 000 € TTC



 POUR UN TOTAL DE 27 268 853 € TTC DE TRAVAUX

 12 conventions de partenariat avec les Intercommunalités et les Parcs Naturels Régionaux



Voté à l'unanimité

## **PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2022 DE VALENCE ROMANS AGGLO**

Le rapport d'activité 2022 de Valence Romans Agglo fait l'objet d'une présentation en conseil municipal et d'une « prise d'acte ». Cette année, le rapport d'activité fait également office d'un bilan de mi-mandat, que le Maire expose en séance.

« Qu'a fait l'Agglo pour vous depuis 2020 ? » :

- Ambition 1 : « Qu'a fait l'Agglo pour préserver notre environnement ? »
  - o Sobriété énergétique et éclairage public : coupure de l'éclairage la nuit, remplacement des ampoules par des leds
  - o Isolation des bâtiments et économies d'énergie, notamment à la patinoire
  - o Développement de la production d'énergies vertes (avec notamment la construction d'une unité de méthanisation près de Romans)
  - o Coordination du réseau des référents ambroisie
  - o Alimentation en eau potable : relier les différents bassins, lutter contre les fuites, créer de nouveaux châteaux d'eau
  - o Valorisation des eaux usées (boues transformées en biogaz)
  - o Suppression des rejets d'eau pluviale en milieu naturel et gestion du pluvial par infiltration sur la parcelle
  - o Rénovation du réseau d'assainissement
  - o Création d'espaces verts contre les îlots de chaleur
  - o Aide à l'installation de nouveaux agriculteurs
  - o Développement de la filière bois, de l'autonomie alimentaire et de l'économie circulaire
  - o Préservation de la biodiversité
  - o Nouvelle organisation de la collecte des ordures ménagères
  - o Mise à disposition de composteurs
- Ambition 2 : « Qu'a fait l'Agglo pour développer notre économie ? »
  - o Installation d'entreprises dans la région avec la création d'emploi à la clé (2 000 emplois supplémentaires sont prochainement attendus entre Romans et Valence)
  - o Aménagement de la Cartoucherie (Bourg-lès-Valence) et des zones d'activité pour les rendre plus attractives
  - o Création du palais des congrès Jacques Chirac et prochainement d'un nouvel emplacement pour la Foire du Dauphiné
  - o Aménagement du port de l'épervière
  - o Développement du tourisme via l'artisanat d'art ou encore les sentiers de randonnée
  - o Rénovation des centres-villes
  - o Développement du numérique
  - o Développement des modes de déplacements alternatifs (vélo, co-voiturage)
- Ambition 3 : « Qu'a fait l'Agglo pour adapter ses services aux habitants ? »
  - o Engagement pour l'insertion, les étudiants et la recherche d'emploi
  - o Développement du sport (appel à projet en lien avec les JO 2024, reprise par l'Agglo de la gestion de la piscine Diabolo)
  - o Actions en faveur de la jeunesse : dispositif pop-corn, Koa... un deuxième véhicule Pop-corn devrait être mis en place en 2024. La commune devra se positionner pour bénéficier de ces activités pour les enfants.
  - o Rénovation de crèches et espaces petite-enfance

- Développement de l'offre culturelle (Chemin des artistes, le conservatoire, le centre du patrimoine arménien, nombreuses offres culturelles, création de la Maison du patrimoine à Valence...)
- Ambition 4 : « Qu'a fait l'Agglo pour préserver l'équilibre du territoire ? »
  - Réflexion du « donut »
  - Participation des citoyens à plusieurs instances
  - Des élus répartis sur tout le territoire : pas de vice-présidents pour le Nord de Romans mais deux conseillers délégués (Nadine CHEVROL à St Laurent d'Onay et Jérôme POUILLY à Montmiral)
  - Versement par l'Agglo d'une dotation de solidarité communautaire aux communes (20 000 € par an pour St Michel)
  - Des services mutualisés mis en place et en cours de réflexion (une brigade verte/police municipale est notamment à l'étude)
  - Soutien aux économies d'énergie et à l'amélioration de l'habitat pour les particuliers

Voté à l'unanimité

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Urbanisme**

Point sur les dossiers traités depuis début juin :

- Dépôts :
  - DP pour des panneaux photovoltaïques 1545 Route de la Toume
  - CUa concernant le 7 Rue du Chalon
- Décisions :
  - Accord pour une DP (panneaux photovoltaïques) 700 Chemin Dou Fayard
  - Accord pour une DP (panneaux photovoltaïques) 230 Rue Côte Maréchale
  - Accord pour une DP (panneaux photovoltaïques) 1545 Route de la Toume

### **Point sur le budget 2023**

Un point détaillé sera fait à la rentrée.

Il peut déjà être retenu que la commune devrait bénéficier de recettes supplémentaires, non prévues au budget en avril dernier :

- Le FCTVA sera plus important que prévu (+ 10 000 € environ) en raison de dépenses supplémentaires prise en charge par l'Etat au titre de la compensation de la TVA
- Le Département de la Drôme a été retoqué par l'Etat. En effet, la dotation perçue par le Département de la part de l'Etat était utilisée pour subventionner les projets d'investissement des communes. Or, l'Etat impose désormais de verser cette dotation aux communes, selon des critères de répartition de solidarité, en fonctionnement et non plus sous forme de subvention. Cela signifie que chaque année, Saint Michel percevrait une recette de fonctionnement supplémentaire de la part du Conseil Départemental (montant inconnu à ce jour).

### **Entretien de la chaufferie**

Un contrat d'entretien de la chaufferie (et du réseau de chauffage) avait été conclu avec M. BELLE précédemment. Or, désormais salarié, les demandes régulières de changement de

pièces ne sont pas forcément réalisées. Il a donc été fait le choix de conclure un contrat de maintenance pour la chaudière avec la société Hargassner pour un montant de 800 € par an. Le technicien est basé à Chatillon-Saint-Jean. Il restera encore les travaux sur le réseau : à voir si M BELLE peut se rendre disponible ou si un autre plombier pourra être appelé.

### **Bibliothèque de Montmiral**

Les bénévoles de la bibliothèque de Montmiral ont demandé un rendez-vous et rencontré le Maire il y a peu car la mairie de Montmiral :

- Reprend leur local Route de Parnans pour y installer un kiné
- Leur propose de s'installer dans la salle de classe de CP laissée vacante à l'école (à l'étage) mais ce nouveau local ne semble pas convenir à l'association

Lors de la venue de deux bénévoles, le maire a proposé de visiter la Salle de Max, seul local disponible sur la commune, afin de connaître leur besoin. Bien entendu, en cas de décision favorable, des travaux seraient nécessaires notamment en matière d'accessibilité PMR et pour l'entrée à la MAM.

Plusieurs problématiques se posent :

- Le coût des travaux pour l'aménagement de la Salle de Max
- L'urgence de la situation (la bibliothèque doit être déménagée mi-juillet)
- L'utilisation de la Salle de Max actuellement par l'école ponctuellement (comme salle de sport l'hiver et salle d'arts plastiques)

Après échanges, au regard des nombreuses contraintes évoquées, il est décidé de ne pas donner suite à la demande de salle de la Bibliothèque de Montmiral.

En revanche, cette situation permet de se questionner sur l'utilisation qui est fait actuellement de la Salle de Max. En effet, les communes sous-dotées de professionnels de santé comme Montmiral ou St Michel ont l'avantage d'offrir l'octroi d'aide à l'installation pour des kinés, médecins... En cas de sollicitation, il pourrait être intéressant d'avoir une salle à proposer à la location.

Ainsi pour aménager la Salle de Max en cabinet, il serait nécessaire de prévoir des travaux et notamment :

- De modifier l'entrée de la MAM
- De prévoir un rafraîchissement de la salle et des toilettes (peinture, sol, plafond)
- D'aménager des cloisons
- De faire un accès PMR
- De créer un point d'eau, un accès internet et de climatiser la salle

Le Maire propose d'en discuter ensemble : est-ce que la Salle de Max est laissée comme telle avec une utilisation ponctuelle de l'école ou est-ce qu'une réflexion est menée sur un éventuel aménagement ?

Après échanges, il est décidé de faire chiffrer par une entreprise les aménagements et travaux nécessaires et de voir en septembre, selon le coût, si la commune va plus loin dans la démarche ou pas.

### **Contrat d'assurance**

La MAIF est regroupée avec la SMACL et n'assurera plus les collectivités à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Suite à la réception d'un courrier de résiliation, une consultation est en cours. Groupama et SMACL ont été contactés pour proposer des contrats ; des rencontres sont prévues cet été.

## **Prêt de mobilier par l'Agglo**

L'Agglo met du matériel à disposition pour des évènements (mange-debout, barrière...).

## **Truck Soliha**

Le bus aménagé pour présenter les dispositifs d'aide à la rénovation de logement sera présent sur la commune un mardi après-midi en novembre.

## **Fonctionnement de l'école**

Un collectif de parents composé de parents mécontents du fonctionnement des écoles du RPI ont fait parvenir des courriers à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale.

Une réunion sera organisée fin août avec les directeurs des écoles de Montmiral et de St Michel, l'inspectrice et des représentants des parents pour échanger sur la situation.

## **Tour des commissions**

- SIVOS :
  - Vingt candidatures ont été reçues pour pourvoir au remplacement de Gisèle CANALS, qui fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> septembre prochain. Six entretiens ont été organisés. La personne retenue est Mme Emeline ALAZET de St Michel sur Savasse.
- Groupe de travail sécurité :
  - Tous les devis pour la pose de panneaux, miroirs et autres projets ont été reçus. Il est donc désormais nécessaire de réunir le groupe de travail sécurité pour définir les équipements à mettre en place. La prochaine réunion est prévue le mardi 18 juillet à 19h en mairie.

## **Divers**

- La mairie sera fermée du 10 au 20 août cet été.
- Des chiffrages sont en cours pour la réfection de la cour de l'école.
- Travaux Rue du Chalon : l'entreprise Actif a été contactée pour préparer un projet (APS) en vue de monter des dossiers de demande de subvention.
- Lors de sa venue à l'apéritif de la fête du village le 2 juillet, le sénateur Bernard Buis a proposé d'organiser une visite du Sénat sur une journée (départ et retour en TGV dans la journée) pour les élus saint-michelois (un mercredi en 2024)
- Le travail de mise en place du PCS sera lancé à la rentrée.
- City Park : la 1<sup>ère</sup> tonte de la pelouse a eu lieu. La pose du gazon synthétique est prévue la semaine du 14 juillet. Une corvée pour du débroussaillage notamment est prévue le 22 juillet ; une seconde aura lieu ultérieurement en fin d'été.
- Fonctionnement du SIEH (suite au changement de conseil municipal à Génissieux) :
  - o Le nouveau président du SIEH est Gérard LUNEL (maire de St Paul). Les vice-présidents sont M. BARRY (St Christophe et le Laris), M. BONNET (Arthemonay) et Mme LAGUT (Crépol).
  - o Le compte administratif du SIEH a été voté. Le prix de l'eau va augmenter cette année (+ 7 cts, soit environ 7 ou 8 euros de plus à l'année) en raison de l'augmentation conséquente du prix de l'électricité et du point d'indice des fonctionnaires.

- Le SIEH a été sollicité par une association pour financer des puits en Afrique. Le Conseil municipal est favorable à l'aide que le SIEH pourrait apporter en ce sens.
- Calendrier :
  - Mariages : le 22 juillet, le 29 juillet et le 9 septembre
  - Prochain conseil municipal le mardi 5 septembre à 20h30.
  - Emmanuelle ANTHOINE et David BOUVIER seront à St Michel le 29 septembre prochain

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 00.

**Le Maire**  
**Pierre COLOMB**

**La Secrétaire de séance**  
**Carole MOTTUEL**